

Intitulé de l'UE	Méthodologie de la recherche
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier - Conseiller(e) social(e) Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Marilyne RAVOISIN	15	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Méthodologie de la recherche et préparation au TFE	15h	Marilyne RAVOISIN

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Méthodologie de la recherche et préparation au TFE : 5h de théorie, 10h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Méthodologie de la recherche et préparation au TFE : Français

Connaissances et compétences préalables
Notions de Démarche de recherche et statistiques (Bloc 1).
Notion de Méthodologie de la recherche (Bloc 2).

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
<p>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablir une communication professionnelle <ul style="list-style-type: none"> ◦ Utiliser les techniques de communication ◦ Participer et faciliter le processus de communication ◦ Récolter les informations et informer ◦ Argumenter son point de vue ◦ Maîtriser les outils de bureautique et de réseau ◦ Adapter sa communication au public visé • Interagir avec son milieu professionnel <ul style="list-style-type: none"> ◦ Se créer un réseau professionnel ◦ Identifier les partenaires de son environnement professionnel externe et connaître leur culture ◦ Identifier les acteurs de son environnement professionnel interne, leurs stratégies et analyser les enjeux ◦ Identifier les contraintes et les ressources disponibles et analyser leur impact ◦ Donner son avis et transmettre ses connaissances et compétences ◦ Identifier le projet de l'entreprise et s'y positionner en tant qu'acteur • Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable <ul style="list-style-type: none"> ◦ Identifier et mesurer les enjeux de sa pratique professionnelle ◦ Identifier et s'appropriier les valeurs et les règles éthiques propres à son métier et au secteur d'activités

- Actualiser, enrichir ses compétences (savoir, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel
- Participer à l'évolution de son environnement professionnel
- Analyser un problème en le replaçant dans son contexte (social, économique, politique)
- Intégrer et maîtriser les différents aspects de la législation sociale
 - Appliquer la réglementation du travail
 - Assurer les formalités liées au contrat de travail depuis sa formation jusqu'à sa cessation
 - Appliquer les dispositions légales en matière de sécurité sociale : régime général des travailleurs salariés et des travailleurs indépendants
 - Respecter et appliquer les conventions collectives de travail issues des différents organes de concertation sociale
- Gérer les aspects administratifs et financiers du personnel
 - Identifier les législations spécifiques du secteur d'activités et de l'entreprise
 - Réaliser l'ensemble des opérations liées aux prestations de travail
 - Analyser et diagnostiquer les problématiques administratives et financières individuelles et adopter les procédures adéquates
 - Maîtriser différents logiciels de gestion du personnel
- Collaborer avec le département « relations publiques » à l'élaboration et à la mise en place de sa politique
 - Identifier la culture et les objectifs de l'entreprise
 - Offrir un soutien administratif aux différentes fonctions des ressources humaines
 - Contribuer à l'élaboration, à la mise en place et au développement de la politique R.H. dans l'entreprise
 - Mettre en application les différentes fonctions des ressources humaines
- Développer des projets répondant aux problématiques actuelles des organisations
 - Identifier et analyser les potentialités de l'organisation
 - Maîtriser la méthode de la gestion de projets

Objectifs de développement durable (rubrique optionnelle pour l'année académique 2022-2023)



Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

sous-objectifs : **8.2 - 8.3 - 8.5 - 8.6 - 8.8**

Acquis d'apprentissage spécifiques

En vue de répondre aux compétences susmentionnées, les acquis d'apprentissage sont :

- Respecter les cadres légaux, réglementaires et déontologiques en lien avec le sujet traité ;
- Intégrer une réflexion éthique à sa pratique ;
- Développe une pratique réflexive ;
- Construire un raisonnement scientifique face à une problématique liée au monde du travail ;
- Rédiger correctement des références et une bibliographie.;
- Expliquer oralement sa thématique de TFE .

Contenu de l'AA Méthodologie de la recherche et préparation au TFE

- L'utilisation du guide TFE ;
- L'encadrement et la détermination du sujet ;
- La recherche de sources documentaires (utilisation de sources livresques et internet);
- La rédaction des sources documentaires ;
- La démarche conceptuelle.

Méthodes d'enseignement

Méthodologie de la recherche et préparation au TFE : cours magistral, approche interactive, approche avec TIC, utilisation de logiciels

Supports

Méthodologie de la recherche et préparation au TFE : copies des présentations, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Méthodologie de la recherche et préparation au TFE

Le guide TFE CS, Département des sciences sociales, 2022-2023 ;

Comment écrire un Travail de fin d'études ou un mémoire, Caroline Scheepers, Centre didactique de l'enseignement supérieur, Pôle académique de Bruxelles, avril 2020.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Méthodologie de la recherche et préparation au TFE : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Méthodologie de la recherche et préparation au TFE :

Évaluation à partir de 4 travaux :

- Travaux 1 : De la problématique au plan
- Travail 2 : Mettre de la réflexivité dans son TFE ;
- Travail 3 : La recherche et la notation des documents ;
- travail 4 : Pitch sur la thématique du TFE

Chaque travail vaut 10 points - cf. consignes et grille de correction sur moodle. Les travaux sont à remettre le **19 décembre 2022 à 23h59**.

Cette évaluation représentera 100% de la note finale de l'AA.

Année académique : **2022 - 2023**